



DU 15 AU 19 FÉVRIER 2021  
**LES JOURNÉES DE LA  
PERSÉVÉRANCE  
SCOLAIRE**

**MODÈLE DE RÉOLUTION  
PROCLAMATION DES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE**

**CONSIDÉRANT QUE** les décideurs et les **élus des Laurentides** ont placé, la lutte au décrochage scolaire au cœur des priorités régionales de développement, puisque cette problématique est étroitement liée à d'autres enjeux, dont l'image régionale, le bilan migratoire, la relève et la qualification de la main-d'œuvre, la santé publique et la lutte à la pauvreté ;

**CONSIDÉRANT QUE** les **élus des Laurentides** ont réitéré parmi les actions à prioriser pour la prochaine année, celle de contribuer à la persévérance scolaire, la réussite académique et la poursuite des études supérieures dans une optique de rehaussement des capacités personnelles, d'égalité des chances, et de recherche et d'occupation d'emplois de qualité ;

**CONSIDÉRANT QUE** le Québec entier fait face à une crise sans précédent due à la pandémie de COVID-19 et que les impacts sur la santé psychologique et la motivation des élèves et des étudiants sont nombreux, fragilisant ainsi leur persévérance scolaire et leur réussite éducative;

**CONSIDÉRANT QUE** le décrochage scolaire a des impacts négatifs significatifs sur l'économie de **la région des Laurentides**, lesquels sont évalués à plusieurs dizaines de millions de dollars annuellement ; ces impacts étant par ailleurs estimés à 1,9 milliard de dollars annuellement à l'échelle du Québec ;

**CONSIDÉRANT QUE** les jeunes **des Laurentides** sont de plus en plus nombreux à persévérer, mais qu'encore **12,8 %** de ces jeunes décrochent annuellement avant d'avoir obtenu un diplôme d'études secondaires ;

**CONSIDÉRANT QUE** les conséquences du décrochage scolaire sont lourdes pour les individus et qu'un décrocheur :

- Gagne 15 000 \$ de moins annuellement qu'un diplômé, soit environ 439 000 \$ durant toute la durée de sa vie active ;
- Vit sept ans de moins qu'un diplômé ;
- A deux fois plus de chances de recourir au chômage ;

**NOS GESTES, UN +  
POUR LEUR RÉUSSITE!**



DU 15 AU 19 FÉVRIER 2021  
**LES JOURNÉES DE LA  
PERSÉVÉRANCE  
SCOLAIRE**

**CONSIDÉRANT QUE** le travail des **Partenaires pour la Réussite Éducative dans les Laurentides (PREL)** et des acteurs mobilisés pour la réussite des jeunes permet à la région d'économiser **des millions de dollars** annuellement en coûts sociaux ;

**CONSIDÉRANT QU'**il est moins onéreux d'agir en prévention, entre 10 000 \$ et 20 000 \$ par décrocheur potentiel, plutôt que 120 000 \$ par décrocheur;

**CONSIDÉRANT QUE** la prévention du décrochage scolaire n'est pas une problématique concernant exclusivement le monde scolaire, mais bien un enjeu social dont il faut se préoccuper collectivement, et ce, dès la petite enfance jusqu'à l'obtention par le jeune d'un diplôme qualifiant pour l'emploi, peu importe l'ordre d'enseignement;

**CONSIDÉRANT QUE** les **Partenaires pour la Réussite Éducative dans les Laurentides (PREL)** organisent, du 15 au 19 février 2021, une nouvelle édition des Journées de la persévérance scolaire, sous le thème « **Nos gestes, un + pour leur réussite** », que celles-ci souhaitent rendre hommage cette année à la résilience dont font preuve les élèves et les étudiants, et qu'elles visent à générer des centaines de genres de la part de l'entourage et de la population, de manière à insuffler un sentiment de fierté au regard de leur parcours, à contribuer à les motiver de poursuivre et à donner un élan pour terminer cette année hors de l'ordinaire;

**CONSIDÉRANT QUE** les Journées de la persévérance scolaire se tiendront à nouveau cette année simultanément dans toutes les régions du Québec et qu'un nombre important de municipalités appuieront elles aussi cet événement;

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU :

---

**DE PROCLAMER** les 15, 16, 17, 18 et 19 février 2021 comme étant les Journées de la persévérance scolaire dans notre municipalité;

D'appuyer les **Partenaires pour la Réussite Éducative dans les Laurentides (PREL)** et l'ensemble des partenaires mobilisés autour de la lutte au décrochage – dont les acteurs des milieux de l'éducation, de la politique, du développement local et régional, de la santé et des services sociaux, de la recherche, du communautaire, de la petite enfance, des médias et des affaires – afin de faire **des Laurentides une région qui valorise l'éducation comme un véritable levier de développement pour ses communautés;**

De faire parvenir une copie de cette résolution aux Partenaires pour la Réussite Éducative dans les Laurentides (PREL) [info@prel.qc.ca](mailto:info@prel.qc.ca)